

MANUEL
DU
CITOYEN CATHOLIQUE

OUVRAGE SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉ

PAR

NN. SS. LES EVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

DEUXIÈME ÉDITION.

1 vol. in-18 de VI-89 pages..... Prix franco: 15 cents.

EXPOSÉ DU PLAN DE CE MANUEL.

Le MANUEL DU CITOYEN CATHOLIQUE ayant pour objet principal d'exposer les principes sur lesquels devraient être fondées les relations entre l'Eglise et l'Etat, c'est-à-dire entre la société religieuse et la société civile, il nous a paru nécessaire de commencer par étudier, dans une leçon préliminaire, ce que c'est qu'une société proprement dite, quels en sont les éléments constitutifs, la fin dernière, et les obligations principales. Nous avons ensuite, dans les trois premières leçons de notre Manuel, étudié en elles-mêmes : 1o La société domestique, base naturelle et nécessaire de toute société humaine, [Leç. I.] 2o La société civile ou l'Etat, [Leç. II.] 3o La société religieuse ou l'Eglise, [Leç. III.] Après avoir étudié en elles-mêmes la société civile et l'Eglise, nous avons commencé à les étudier dans leurs relations mutuelles, en les comparant l'une à l'autre quant à leur origine, leurs moyens d'action et leur fin. De la sorte, nous avons tâché de faire ressortir : 1o. La prééminence de l'Eglise sur l'Etat, [Leç. IV.] 2o. L'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat, [Leç. V.] et enfin, la subordination de l'Etat à l'Eglise, [Leç. VI.] Avant d'en venir à considérer la question des relations entre l'Eglise et l'Etat d'une manière concrète, c'est-à-dire, dans le domaine des faits ou dans ses applications, nous avons voulu préciser certains droits de l'Eglise, et c'est pourquoi nous avons parlé : 1o. De son pouvoir doctrinal, [Leç. VII.] 2o. De son pouvoir législatif, [Leç. VIII.] 3o. De son pouvoir judiciaire et coactif, [Leç. IX.] et enfin, de son pouvoir de posséder des biens temporels et de les administrer. Il ne restait après cela qu'à tirer des principes antérieurement posés les conclusions pratiques les plus importantes, et c'est ce que nous nous sommes proposé, en traitant dans nos dernières leçons : 1o. De l'union nécessaire entre l'Eglise et l'Etat, [Leç. XI.] 2o. De l'appui mutuel que se doivent l'Eglise et l'Etat, [Leç. XII.] 3o. Des droits de l'Eglise relativement au mariage, [Leç. XIII.] 4o Des droits de l'Eglise relativement à l'éducation, [Leç. XIV.] et enfin, des principaux devoirs politiques du citoyen catholique, [Leç. XV.]

DE FACULTATE DOCENDI

SEU DE SCHOLIS

ISNTITUTIONES JURIDICÆ

SCR. PSIT

ALPHONSUS JANSEN

CONGREGATIONIS SS^{MI} REDEMPTORIS PRESBYTER

AC IN COLLEGIO WITTEMIENSI PHILOSOPHIE PROFESSOR.

1 vol. 8° VIII-208 pp..... Price net: .75

The question which has recently most preoccupied the public mind, raised up the bitterest discussions, is that of education. Like a trail of gunpowder fired by an electric spark, the question of teaching has run over the European parliaments throwing out to the back-ground all economical and political problems. For a moment, politicians made it almost a social question exclusively.

All those who could speak or write on the subject did so; some supporting the monopoly of the God-State, some asserting the rights of the father alone, as in pagan times, some at last fighting for the inalienable rights of the church. What have been the results of these discussions, oftener filled with hatred rather than science? Has the light burst forth from the shock of ideas? Far from it!

What is then to be done in order to react against this impetuous current? How can this evil, which threatens church as well as society be averted? Such is the vital question put by Father Jansen, and he answers it himself by establishing the respective rights of the Church, parents and State.

The book is divided into two parts, the first being but the introduction of the second; and such had to be the case, as before stating these respective rights, one had to know what was meant by the words *school* and *teaching*, as well as the object of the contest.

This timely publication is written in a clear style and by all means deserves the praises of all those who take some interests in the question, as it deserves to become a classical book.

We here below give the

INDEX.

PARS I. DE DOCTRINA: Sectio I. De schola inferiore; Sectio II. De schola superiore. Caput I. De scholis, in quibus edocentur juvenes functiones mechanicas. Caput II. De scholis, in quibus edocentur juvenes functiones intellectuales. Art. I. De schola particulari.— § I. De seminario præceptorum.— § II. De seminario cleri. Art. II. De schola universali.— § I. De Gymnasio.— § II. De Universitate.

PARS II. DE JURE DOCENDI: Disputatio I. De jure docendi in universum. Disputatio II. De jure docendi speciatim: Sectio I. De jure auctoritatis ecclesiasticæ. Caput I. De Ecclesiæ jure circa doctrinam in universum. Caput II. De Ecclesiæ jure in scholas. Art. I. De Ecclesiæ jure in scholas inferiores. Art. II. De Ecclesiæ jure in scholas superiores.— § I. De Ecclesiæ jure in Seminaria.— § II. De Ecclesiæ jure in studia generalia. Sectio II. De jure auctoritatis paternæ. Sectio III. De jure auctoritatis civilis. Caput I. De Gubernii civilis jure circa doctrinam in universum. Caput II. De jure Gubernii civilis in scholas. Art. I. De scholis inferioribus. Art. II. De scholis superioribus.— § I. De Gubernii jure circa scholarum regimen. A. De Cleri seminario. B. De Studio generali. § II. De Gubernii jure circa functionum exercitium.

LE CATÉCHISTE
MONITEUR DES PERSÉVÉRANTS

ANNALES DE L'ÉGLISE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION

DE N. T. S. P. LE PAPE

Et de vingt-cinq de NN. SS. les Archevêques et Evêques

SOUS LA DIRECTION DE

M. l'abbé J. REGNAUD

AUTEUR DE LA SOMME DU CATÉCHISTE

6 vol. in-8 de 700 à 800 pages (1867 à 1870).....Prix franco \$4.00

Dans les six volumes qui forment le CATÉCHISTE, l'auteur expose la RELIGION, telle que l'Eglise nous l'enseigne. Ainsi les deux premiers comprennent le Dogme ou le Symbole, qui sont divisés en douze petits traités, savoir: les traités de l'Existence de Dieu; de la Religion et de la Révélation; de l'Unité et des Perfections de Dieu; du Mystère de la Sainte Trinité; de la Création; de la Chute de l'homme; de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie; du Mystère de l'Incarnation; du Mystère de la Rédemption; du Saint-Esprit; de l'Eglise; et de nos Fins dernières. Les trois volumes suivants renferment la Morale ou le Décalogue, auxquels sont rattachés les commandements de l'Eglise et tout ce qui regarde les Actes humains. Cette deuxième partie de la Religion se compose de trente-six traités ayant pour objet: les Commandements de Dieu en général; la Foi; l'Espérance; la Charité; la Vertu de Religion; le Jurement; et l'Blasphème; les Vaux; la Sanctification du dimanche; les Devoirs réciproques des enfants et des pères et mères, des frères et sœurs, des époux, des élèves et des instituteurs, des serviteurs et des maîtres, des fidèles et des pasteurs, des sujets et des souverains, princes et magistrats; l'Homicide; l'Impureté; la Justice en général; le Droit; la Propriété; les Contrats; l'Injustice en général; le Vol; la Restitution; le Faux-Témoignage; le Mensonge; la Détraction et la Contumace; la Concupiscence; la Convoitise; les Commandements de l'Eglise en général; la Sanctification des fêtes. l'Audition de la Sainte Messe; la Confession annuelle; la Communion pascale; le Jeûne; l'Abstinence; les Actes humains; les Lois; la Conscience; les Vertus; les Vices; et les Péchés. Dans le sixième Volume est contenue la troisième partie de la Religion, qu'on peut intituler la Grâce. Elle se divise comme la première en douze Traités. Ce sont les Traités de la Grâce; des Sacraments en général; du Bâptême; de la Confirmation; de l'Eucharistie; de la Pénitence; de l'Extrême-Onction; de l'Ordre; du Mariage; des Sacramentaux; de la Prière en général; de l'Oraison Dominicale et de la Salutation Angélique.

Le CATÉCHISTE renferme un Cours spécial d'ÉCRITURE SAINTE, où l'on a expliqué, d'après les meilleurs commentateurs, les pages de nos saints Livres, que l'Eglise nous fait lire à

la Messe, les dimanches et les fêtes. La première année renferme les Évangiles des dimanches; la seconde, les Épîtres des dimanches; et la troisième les Évangiles des fêtes. Les Notes explicatives, qui les accompagnent, sont suivies d'une petite Homélie, dont le sujet et le texte sont empruntés à l'Évangile ou à l'Épître.

Dans l'HISTOIRE qui vient ensuite, nous voyons le peuple de Dieu ou l'Eglise; d'abord, sous la Loi patriarcale; puis, sous la Loi mosaïque; et enfin sous la Loi chrétienne. Outre ces différents états de l'Eglise qui partagent l'Histoire en trois grandes périodes, elle est encore divisée en vingt époques, que la Providence paraît avoir marquées elle-même, par les grands événements dont les autres ne sont que la préparation ou la conséquence. Quoique le but principal soit de raconter les événements qui concernent le peuple de Dieu, il n'est pas néanmoins sans intérêt de suivre aussi les autres nations dans leur marche à travers les âges, à l'exemple de saint Augustin qui nous représente, à côté de la Cité céleste, la Cité terrestre. D'ailleurs, ces nations étant destinées à faire un jour partie de l'Eglise, n'est-il pas intéressant pour nous de voir par quelles vicissitudes et quelles révolutions la Providence les amène à courber la tête sous le joug saintissime de l'Évangile? Il faut donc considérer l'Histoire comme un immense tableau, au centre duquel nous apparaît Notre-Seigneur Jésus-Christ, rachetant l'humanité par l'effusion de son sang sur la Croix, éclairant et la sanctifiant par sa grâce, et la dirigeant vers le Ciel par des voies mystérieuses.

La CHRONIQUE, où ont été consignés tous les événements contemporains à mesure qu'ils s'accomplissent, forme avec cette histoire nos ANNÉES DE L'ÉGLISE.

Quant aux VARIÉTÉS, elles offrent non seulement des Études et des Documents très importants, mais encore une foule de Nouvelles et de Traits, qui peuvent agréablement l'esprit, tout en édifiant.

Le CATÉCHISTE est donc comme une Encyclopédie, où grâce aux Tables méthodiques dont chaque volume est précédé, il sera toujours facile de trouver la réponse aux questions religieuses qu'on pourrait avoir à résoudre.

DE LA MANIÈRE DE MÉDITER

PAR LE R. P. ROTHAAAN

GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(Traduction du Latin)

1 vol. in-18 de 112 pages, encadrement filet rouge.....Prix franco: 25 cts

AVERTISSEMENT.

L'Opuscule dont nous offrons la traduction n'est pas une simple méthode de méditation; c'est un excellent petit traité sur la manière de bien faire cet exercice. On y trouvera de la clarté, de l'exactitude même; et, ce qui est surtout à désirer dans un guide, de la sagesse.

On ne traite ici que de ce qui regarde la Méditation dans l'acception spéciale de ce mot. La Méditation est le premier degré de l'Oraison mentale, et la base, ordinairement parlant, de ceux qui sont plus relevés. C'est aussi le seul dont on puisse donner des règles proprement dites.

Il y a plusieurs modes de méditation. L'auteur a choisi le plus universel, celui que saint Ignace désigne sous le nom d'Exercice des puissances de l'âme, et auquel se rapportent nécessairement tous les autres.

On fera peut-être, contre cette méthode, une objection tirée de la multiplicité des actes qu'elle propose. Nous répondrons, avec l'auteur, qu'il n'est pas nécessaire de faire tous ces actes dans chaque méditation; avec lui et avec les auteurs ascétiques les plus expérimentés, nous recommandons de suspendre ces actes aussitôt que l'âme aura trouvé dans les considérations une nourriture solide, et d'entretenir, aussi longtemps qu'il sera possible, les sentiments et les affections. En présentant cette variété de points, on n'a pas prétendu mettre à la torture l'esprit de celui qui médite, on a désiré lui aplanir la voie, en lui fournissant les moyens de développer un sujet, et d'employer avec fruit et sans dégoût le temps consacré à l'exercice de la méditation.